

LECTURE

vers un manuel ministériel ?



Depuis la rentrée 2020, le ministère expérimente dans des classes de CP la méthode de lecture «LEGO je décède». Ce faisant, Jean-Michel Blanquer avance dans ses tentatives d'imposer une méthode unique inspirée des méthodes syllabiques d'antan, colorée de neurosciences.

Imposer une méthode découle d'une vision erronée et étriquée du métier d'enseignant considérant les PE comme des exécutants et non pas comme des praticiens qui réfléchissent et font des choix parmi les outils à leur disposition. Philippe Meirieu évoque ainsi un danger de «prolétarianisation du métier». Pourtant, la recherche «Lire et écrire au CP» a montré que ce sont les compétences du maître et de la maîtresse qui comptent le plus. La variable «manuel» n'est pas pertinente, probablement parce que l'usage d'un manuel est très différent selon les enseignant-es.

Le ministère n'impose pas encore une «méthode de lecture» mais continue de rogner la liberté pédagogique déjà bien entamée avec la multiplication de guides et de nombreuses prescriptions descendantes. Sans compter l'impact des évaluations standardisées sur les pratiques pour mettre les élèves en situation de les réussir. La diffusion gratuite d'une méthode officielle focalisée sur le décodage poursuivrait dans cette voie tout en creusant les inégalités scolaires car l'accès à la lecture experte, basée sur la compréhension, est l'une des principales clés de la démocratisation scolaire.

© UNSPLASH / JONATHAN BORBA

LECTURE : QUE DISENT LES ENQUÊTES INTERNATIONALES ?

En 2017, PIRLS indique que les élèves français sont en difficulté sur les processus les plus complexes «Interpréter et Apprécier». Les enseignants français sont moins nombreux que leurs homologues européens à proposer aux élèves des activités régulières susceptibles de développer stratégies et compétences en compréhension de l'écrit. Pourtant, Jean Michel Blanquer dans son

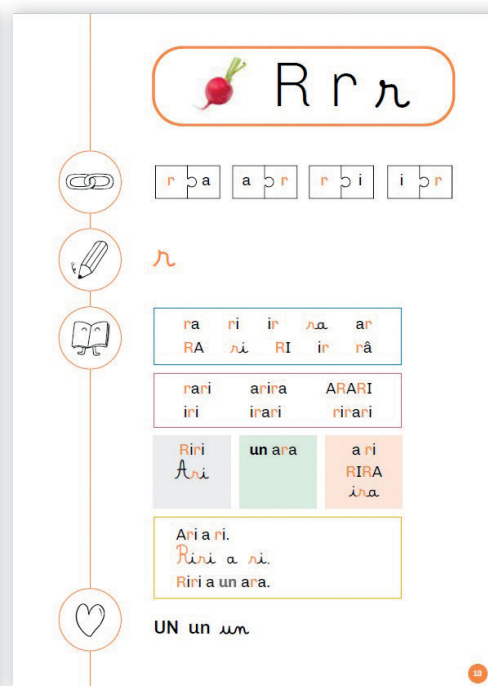
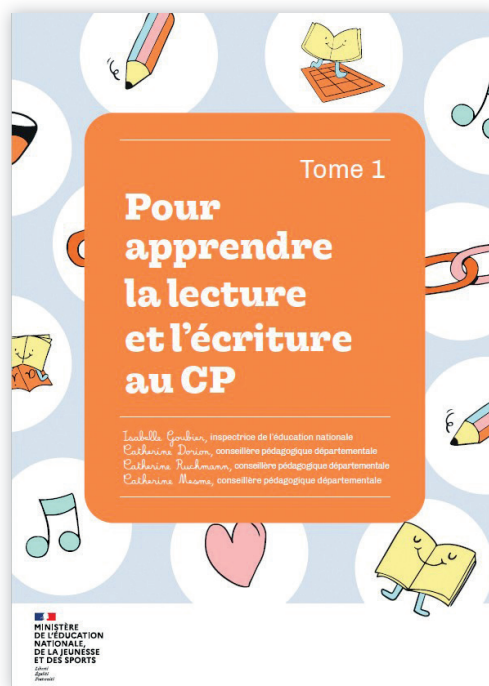
commentaire de PIRLS, affirme que «Les automatismes de langue (décodage...) ne sont pas assez développés chez les élèves». L'enquête PISA 2019, axée sur la compréhension à l'écrit, confirme par ailleurs pour la France un fort écart de résultats entre les élèves les plus favorisés et les plus défavorisés, à 107 points contre 89 en moyenne dans l'OCDE.

LEGO, je décode...

Pour apprendre la lecture et l'écriture au CP. Vraiment ?

La méthode LEGO est expérimentée en 2020-2021 dans 370 classes de CP réparties dans 10 départements.

Cette méthode a été conçue et réalisée dans le cadre du «plan lecture» par une IEN et trois conseillères pédagogiques de l'académie de Paris. Elle prend en compte «les principes du guide de référence Pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture au CP» (le «guide orange») et annonce dans son préambule «une progression régulière et structurée de l'étude des correspondances grapho-phonologiques et une démarche didactique et pédagogique intégrant l'étude du fonctionnement de la langue française».



La méthode comprend :

→ un manuel de lecture en deux tomes, présentant des lettres ou groupes de lettres, avec des syllabes, des pseudomots, des mots et des phrases d'application des graphèmes introduits. Les pages de droite sont dédiées à l'élève, les consignes étant représentées par des pictogrammes afin que «l'élève se consacre exclusivement à ce qu'il doit déchiffrer»; celles de gauches donnent des indications au professeur et la famille pourra suivre cette même page «selon les précisions transmises par le professeur».

→ un «syllabogramme» pour l'élève sous la forme d'un tableau avec les consonnes en ordonnée et les voyelles en abscisse.

→ un cahier d'écriture cursive en deux tomes dans lequel «l'élève repassera sur le graphème autant de fois qu'il possède de crayons de couleur».

→ un livret pour le professeur qui comprend la progression des correspondances grapho-phonologiques, des propositions didactiques en vocabulaire, la présentation des classes grammaticales proposées dans la méthode, des précisions sur l'écriture cursive, la pré-

sentation des quatre «profils d'élèves» (explorateurs/découvreurs/décodeurs à nonneurs/décodeurs), ainsi que des propositions d'organisation temporelle et spatiale des apprentissages.

Il est précisé que la méthode pourra être enrichie dans l'année suivant l'expérimentation d'affiches, de jeux et d'étiquettes, ainsi que «de textes authentiques déchiffrables au fur et à mesure des progrès des élèves pour leur donner envie de lire et d'apprendre à comprendre des textes lus en autonomie». Un second ouvrage est également annoncé qui s'intitulera «Lego, je lis et j'écris».

QU'EN EST-IL DES PROGRAMMES ?

La méthode LEGO préconise «Une alternance d'activités de décodage/lecture et d'encodage/écriture [...] réalisées au cours de séances courtes mais intenses (environ 20 min) plusieurs fois dans la journée.» Un nouveau graphème est introduit tous les deux jours, selon une alternance des modalités d'apprentissage (en classe entière, en ateliers dirigés ou en autonomie) soit 7 activités de 20 min par jour, soit

2h20 par jour, soit 9h20 par semaine pour la seule étude du code. Or les programmes du cycle 2 fixent «10 heures hebdomadaires consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires»... La méthode LEGO ne respecte donc pas les programmes qui sont pourtant les textes officiels de référence pour tous les PE.



2 QUESTIONS À Patrice Gourdet, maître de conférences en sciences du Langage et didacticien du français au Laboratoire EMA, Cergy Paris Université.

1 Pourquoi ne pas avoir répondu favorablement à l'appel ministériel ?

En octobre 2020, notre laboratoire (EMA) a refusé de participer à l'appel du MEN pour identifier les conditions d'appropriation d'une méthode de lecture au CP¹. Cette méthode – LEGO – imprimée par le ministère, une première, est une mise en œuvre pédagogique du guide ministériel de 2018. Ce guide est une décision politique qui propose des recommandations pédagogiques en principe fondées sur des données probantes mais qui ne font pas consensus. Illustration d'un système français centralisé, pyramidal et descendant avec une instrumentalisation de certaines recherches, plutôt cognitives, qui deviennent injonctives. On ne connaît pas l'équipe de recherches retenue, cette opacité est inquiétante. Il est important de rappeler que des didacticiens ont réagi².

2 Sur quelle conception de la lecture repose LEGO ?

Cette méthode est très étapiste, son point de départ est la lettre, l'assemblage en syllabes puis en mots, puis lecture de phrases et de textes 100% déchiffrables, avec une valorisation de la fluence qui est devenue l'alpha et l'oméga de l'apprentissage de la lecture. Ce cheminement survaleurise le déchiffrement de syllabes, de mots mais également des pseudomots qui vise donc l'automatisation de séquences de lettres qui n'existent pas. Sur les deux tomes composés

au total de 202 pages avec des leçons ou révisions, 56% des leçons comportent des pseudomots. Faire lire, et même écrire, ce qui est une ineptie, des mots qui n'existent pas questionne, on trouve par exemple ce genre de séries dans une même page : *oisan, oson, usi, aisi, asu, asin, isé, asal, isol, ésu, rousu,*

usile, oisela, dupouse, prusé. Lire c'est avant tout un accès au sens d'un mot, d'un discours...

De même, écrire ne peut se résumer à la copie de lettres, de syllabes et de mots... Quant à l'étude de la langue, levier

« Faire lire, et même écrire, des mots qui n'existent pas, questionne »

fondamental dans la construction du rapport à la langue selon la recherche « Lire-écrire au CP », cela se résume à un rangement en cinq boîtes : noms propres, noms communs, verbes, adjectifs et petits mots. Les attentes sont très traditionnelles et peu en adéquation avec l'état de la recherche actuelle sur ces questions.

1. « Méthode LEGO : Des laboratoires refusent leur concours » Café Pédagogique 03/12/2020

2. « Lettre de l'Association Internationale pour la recherche en Didactique du Français », 18 octobre 2020 (<http://airdf.ouvaton.org/>)

LEGO et la voie directe

Le « livret du professeur » évoque la voie directe : « Apprendre à lire et à écrire, c'est réaliser une étude systématique des correspondances graphophonologiques (voie indirecte) et une étude systématique des marques orthographiques porteuses de sens (voie directe) qui fondent l'orthographe de la langue française ». Il y est rappelé qu'il « existe un décalage entre la morphologie de l'oral et celle de l'écrit, le fonctionnement de la langue française écrite est orthographique. Entendez-vous un indice vous permettant de distinguer "il mange" et "ils mangent" ? ».

Plus rien dans le manuel...

Si dans ce livret du professeur, sont inscrits les familles de mots (à partir de vent, on peut lire/écrire paravent ou éventail...)



ou le repérage des suffixes et des préfixes qui aident à comprendre, ces indications sont peu développées. La voie directe est même ramenée à la reconnaissance d'un stock de vocabulaire, en lieu et place de la capacité à repérer des unités de sens qui donnent les clés de la compréhension des mots. Et surtout... on n'en retrouve plus rien dans le manuel, exclusivement concentré sur le lien entre les lettres ou les syllabes et les sons correspondants!



© DR

La lecture : un thème d'instrumentalisation politique

L'AVIS DE Philippe Champy, ancien éditeur scolaire



Depuis le ministre Robien en 2006, l'apprentissage de la lecture est redevenu un thème d'instrumentalisation politique : les professeurs des écoles ne sauraient plus apprendre à lire et n'utiliseraient pas la bonne méthode. Incapables de capter les connaissances expertes sur le sujet, avec l'aide des spécialistes, et de tirer les leçons de décennies d'expérience accumulée par la profession, les enseignants et cadres du primaire ne seraient plus en mesure d'utiliser à bon escient la liberté pédagogique qui leur a été octroyée depuis 140 ans. Cette liberté pédagogique comporte trois volets indissociables. Liberté de création et d'édition, c'est à dire pas d'édition d'Etat et pas de labellisation. Liberté de choix par les collectifs d'enseignants avec un contrôle a posteriori de l'institution. Liberté d'adaptation dans l'exercice quotidien.

« Les professeurs des écoles **ne sauraient plus apprendre à lire et n'utiliseraient pas la bonne méthode...** »

grande échelle, sans étude comparative mais avec l'aval du Conseil scientifique, et avec l'intention de l'imposer sans contrainte, dit-il, aux enseignants. Du jamais vu ! »

Avec la méthode Lego, le ministre Blanquer revient à l'ère impériale du ministre Fortoul en 1855 en voulant contrôler avant parution les manuels sous prétexte d'expérimentation. Mais il va plus loin en autoproduisant ce qu'il appelle la bonne méthode, et en l'expérimentant à

Liberté de choix du manuel

« **L'enseignant.e se situe entre le bricoleur et l'ingénieur** » dit Philippe Meirieu.

A l'intérieur des contraintes institutionnelles (programmes, organisations des classes), il ou elle dispose d'une marge de liberté. L'activité d'enseignement implique des choix, individuels et collectifs. Inscrite dans la loi depuis 2005, la liberté pédagogique est une notion

ancienne. Le Directeur de l'Enseignement primaire Ferdinand Buisson déclare en 1879 qu'« il y aurait de graves inconvénients à imposer aux maîtres leurs instruments d'enseignement ». Le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry signe en 1880 un arrêté qui prévoit que les enseignants établissent collectivement « la liste des livres qu'ils jugent propres à être mis en usage dans les écoles primaires publiques », afin qu'ils et elles

prennent « l'initiative, la responsabilité et la direction des réformes dont leur enseignement est susceptible ».

La recherche Lire/Ecrire au CP rappelle que « La variable manuel ne permet pas d'expliquer les différences d'efficacité entre enseignants ». Un PE sur trois associé-es à cette recherche n'utilisait d'ailleurs aucun manuel.

ORALISER D'ABORD ET AVANT TOUT... LA SEULE APPROCHE POSSIBLE ?

Dans la méthode LEGO, les élèves sont invités à « lire » des combinaisons de lettres (iri, rira, irari... Ari a ri. Riri a un ara) partant du principe que la compréhension provient du fait de s'entendre oraliser des graphèmes, des mots, des phrases. D'autres entrées dans la compréhension existent.

Pour Evelyne Charmeux*, l'objectif prioritaire au CP est de développer la capacité des enfants à explorer le texte, à formuler des hypothèses en les justifiant. La démarche qu'elle préconise suit deux axes : découvrir des écrits divers, ainsi que les moyens langagiers spécifiques de l'écrit, permettant de comprendre ces écrits. Et de ne travailler que sur « des écrits porteurs de messages ».

Pour cette spécialiste de l'apprentissage de la lecture, la correspondance lettres – sons est une conquête, et non un préalable : « Enseigner oralement une activité mentale qui s'effectue à partir d'une perception visuelle, c'est installer un handicap. L'oralisation consomme une énergie qui n'est plus disponible pour la pensée. »

* « Lire c'est comprendre », Editions Universitaires Européennes, 2018



À ce jour, un seul ministre

dans l'histoire, **François Guizot**, a fait éditer au XIX^e siècle pas moins de 5 manuels pour apprendre la lecture, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire-géographie et l'instruction morale et religieuse.